



## **ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN**

### **Centre Technique de la Forêt Communale**

*BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN*

*Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail :ctfccameroun@yahoo.com*

*Site web :[www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)*

---

#### **ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS COMMUNAUX DES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHE DOMESTIQUE EN BOIS ENERGIE D'ORIGINE LEGALE**

### **TRAVAUX EN GROUPE (COMMUNE)**

#### **TERMES DE REFERENCES**

- 1) Sur la base des présentations en plénière et des activités déjà proposées, dégager les possibilités d'amélioration des conditions cadres liés à l'approvisionnement du marché domestique en bois énergie et charbon d'origines légales et la gouvernance forestière.
  - 2) Le rôle des différents acteurs dans l'amélioration et l'opérationnalisation des marchés urbains et ruraux.
- 1- Question
    - A- Renforcer la collaboration entre les différents acteurs (mettre en place un groupe de travail, une plateforme de concertation multiacteur) avec un plan annuel de travail;
    - B- Clarifier le statut des formations forestières;
    - C- Inscription dans le budget communal des taxes liées à la commercialisation du bois-énergie;
    - D- Plaidoyer pour la création et l'opérationnalisation concertées du marché de bois-énergie dans les communes;
    - E- Réhabiliter et aménager les voies d'accès au bassin d'approvisionnement;
    - F- Mettre en place une base de données sur le BE;

G-

Question 2

N°	Acteurs	Rôles
1	Mairie	<ul style="list-style-type: none"><li>- Budgétiser les activités liées à l'aménagement des marchés ruraux et urbains au sein de la commune afin d'assurer l'approvisionnement constant et continu de ces derniers.</li><li>- Organiser les réunions de sensibilisation;</li><li>- Identification des populations hôtes;</li><li>- Mettre en place un comité de gestion;</li><li>- Mettre en place un comité de surveillance (qui ne va pas se substituer à l'autorité du MINFOF);</li></ul>
2	MINFOF/ MINEPDED	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer les mairies dans le cadre de la réactualisation du plan d'aménagement;</li><li>- Appuyer les communes sur l'appropriation des textes juridiques en vigueur;</li><li>- Renforcer les capacités des personnels communaux.</li></ul>
3	Chefferies traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Informer la commune et les SDE sur les cas de violation des espaces forestiers (alerte précoce).</li></ul>
4	Partenaires/ bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appui technique, financier et matériel</li></ul>
5	Populations	<ul style="list-style-type: none"><li>- Informer et dénoncer les mauvaises pratiques</li></ul>